

TARIFS D'INSCRIPTION 2011-2012

PARCOURS DE FORMATION	SYNDICAT INTERCOMMUNAL		ÉLÈVES EXTERIEURS	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Eveil Musical	110	-	145	-
Aspirant Découverte Instrumentale	370	-	495	-
Formation complète Parcours Personnalisé Parcours Accélééré	475	630	635	790
Instrument supplémentaire	260	395	460	545

SOUTIEN A LA PRATIQUE AMATEUR

Individuel <i>(modulable en fonction du niveau)</i>	520	680	685	840
En atelier musique traditionnelle	260	395	460	545
En atelier instrumental	-	340	-	420
En pratique collective seule	50	65	65	75
La pratique collective supplémentaire	-	30	30	35

De groupes

Base 15h00 = 570€

Frais administratifs ⇒ 10€ par famille

LES RÉDUCTIONS PROPOSÉES SUR LES TARIFS

pour les familles du Syndicat Intercommunal de la Flume

**LES REDUCTIONS PROPOSEES PAR
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
pour les familles adhérentes à l'A.P.E.**

Quotient familial	Votre revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales doit être inférieur à 11 000 € <i>(avis imposition revenus 2009)</i>	- 10% sur le total de la facture musique	Quotient familial annuel Moins de 5500€	30 % de la facture musique
Nombre d'enfants	Pour 2 enfants de la même famille	- 10 %	Quotient familial annuel Entre 5501€ et 6600€	20 % de la facture musique
	Pour 3 enfants et plus de la même famille	- 20 %		
			Quotient familial annuel Entre 6601€ et 8400€	10 % de la facture musique

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Un acompte de **120 €** est demandé par famille à l'inscription.

Règlement au comptant ou par **prélèvement automatique (en 5 fois)**

(joindre RIB ou RIP + 1 enveloppe timbrée à l'adresse de votre banque),

ou 3 chèques bancaire ou postal à l'ordre du **Trésor Public**, chèques-vacances ou espèces.